

COMMISSION EUROPÉENNE DG Emploi, affaires sociales et inclusion

Législation sociale et de l'emploi, Dialogue social **Dialogue social, Relations industrielles**

29 février 2012

PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 29.11.2011 DU COMITE DE DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL «TRANSPORT MARITIME»

Présents:

Représentants syndicaux:

- 1. M. Tomas Abrahamsson (SE) SEKO
- 2. M. Philippe Alfonso, secrétariat de l'ETF
- 3. M^{me} Mille Bondo Meyer (DK), Officiers de marine danois
- 4. M. Jean-Philippe Chateil (FR), CGT
- 5. M. Remo Di Fiore (IT), FIT/CISL
- 6. M. Manuel Dominiguez (ES), ETF
- 7. M. Thomas Favrel (FR), FNSM CGT
- 8. M. Rémi Gelmini, secrétariat de l'ETF
- 9. M^{me} Line Heimstad (NO), syndicat norvégien des gens de mer
- 10. M. Milan Jerabek (CZ), OSN/TUS
- 11. M. Joël Jung (LUX), OGBL
- 12. M. Joël Jouhault (FR), UFM, CFDT
- 13. M. Jacques Kerkhof (BE), BTB ABVV
- 14. M. Olivers Kronbergs (LV), UTAF
- 15. M. François Le Gall (FR), UFM, CFDT
- 16. M. José Miguel (ES), CC.OO
- 17. M. Adrian Mihalcioiu (RO), RSV
- 18. M. Algis Mikalajunas Povilas (LT), syndicat lituanien des gens de mer
- 19. M. Vladimir Miladinov (BG), FTTUB
- 20. M. Rolf Monloup (FR), FOM
- 21. M. Roger Opdelocht (BE), BTB ABVV
- 22. M. Henryk Piatkowski (PL), syndicat polonais des gens de mer
- 23. M. Vladimir Svalina (HR), syndicat croate des gens de mer
- 24. M. Giacomo Santoro (IT), FILT/CGIL
- 25. M. Jean-Pierre Teral (FR), FEET'S FO
- 26. M. Kaia Vask (ET), EMSA

Représentants des employeurs:

- 1. M. Simon Bergulf (DK), DSA
- 2. M. Armando Boccardo (PT), AAMC
- 3. M. Bent Christian Christoffersen (NO), NSA
- 4. M. Alfons Guinier (UE), ECSA
- 5. M^{me} Runa Jörgens (DE), VDR
- 6. M. Thomas Kazakos (CY), CSC
- 7. M. Georges Koltsidopolos (GR), UGS

- 8. M. James Langley (UK), ICS / ISF
- 9. M^{me} Edith Midelfart (NO), NSA
- 10. C^{ne} Christian Rorbeck (DK), invité d'honneur
- 11. M. Tim Springett (UK), Chambre de la marine du Royaume-Uni
- 12. M. Christophe Tytgat (UE), ECSA
- 13. M^{me} Pia Voss (DK), DSA
- 14. M. Wim Waanders (NL), KVNR

Experts externes: M^{me} José Durieux et M. Marteen Verjaal (NL), Yellow submarine

Commission européenne
DG emploi, affaires sociales et inclusion
M^{me} Nataša Kokić

DG Mobilité et transports

M^{me} Anne Devouche

Le **président** souhaite la bienvenue à tous les participants et explique que Mark Dickinson, absent, sera exceptionnellement remplacé par M. Philippe Alfonso en tant que porte-parole de l'ETF.

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour est approuvé, avec les deux modifications suivantes:

- Divers Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et avancement de l'Agenda social maritime
- Nouveau point 7 Élection du président et du vice-président du comité de dialogue social sectoriel pour les deux prochaines années.

2. Approbation du projet de compte rendu succinct de la réunion du groupe de travail du comité de dialogue social sectoriel du 23.9.2011

Le projet de compte rendu de la réunion du groupe de travail du comité de dialogue social sectoriel du 23 septembre 2011 est approuvé.

3. Question découlant de la réunion précédente

a. Organisation du travail à bord – Présentation de la charge administrative par le C^{ne} Rorbeck;

Comme précédemment convenu par les deux partenaires sociaux, l'**ECSA** a rédigé un document sur cette question qui a été distribué aux membres du comité de dialogue social sectoriel. L'organisation des employeurs souligne la nécessité d'approfondir la question de l'organisation du travail à bord.

Le Capitaine Rorbeck fait l'inventaire complet des formalités administratives dont les capitaines doivent s'acquitter à bord et qui représentent une charge administrative considérable. Il met en évidence l'importante quantité de formulaires à compléter qui diffèrent souvent d'un pays à l'autre. Il souligne également les différences entre l'UE et le reste du monde. Par exemple, une traversée maritime à destination de six États membres de l'UE nécessite la préparation de 80 documents différents (contrairement à ce même trajet en voiture ou en camion), ce qui rend le travail du capitaine très complexe et lourd. En outre, ces documents administratifs doivent très souvent être complétés dans différentes langues. Il serait bien plus facile que ces documents puissent être envoyés par courriel.

L'ETF insiste sur les risques potentiels pour la sécurité causés par la charge administrative, prenant l'exemple d'un capitaine dont l'attention peut être distraite par l'accomplissement de ses tâches administratives. L'ETF souligne également le fait que cette présentation arrive à point nommé dans la mesure où elle complète le document de l'ECSA sur l'organisation du travail à bord et fournit des exemples concrets qui devraient être utilisés dans le document afin de mieux comprendre l'ampleur des tâches à traiter. Par ailleurs, l'ETF indique que le document de l'ECSA offre une bonne base pour de nouvelles discussions dans le cadre du comité de dialogue social sectoriel. L'EFT souligne cependant que ce document est principalement axé sur la formation et la technologie, qui pourraient servir à réduire la charge de travail, mais n'aborde pas la sécurité maritime, ni en particulier des questions comme la fatigue, les accidents et l'adéquation du niveau des effectifs.

L'**ECSA** approuve le point de vue du C^{ne} Rorbeck selon lequel les nombreuses formalités administratives créent une charge inutile pour les capitaines. L'ECSA accepte d'insérer la présentation/les exemples du C^{ne} Rorbeck dans son document sur l'organisation du travail à bord et espère que la Commission européenne (DG MOVE) aidera les partenaires sociaux dans ce dossier.

L'ECSA propose également de rédiger un plan d'action sur cette question, en vue de recenser les formalités administratives existantes ainsi que les personnes responsables au sein des directions générales de la Commission concernées afin de discuter de ces formalités. La Commission européenne (DG MOVE) agira en qualité de point d'entrée. En ce qui concerne la demande de l'ETF d'étendre la portée du document de l'ECSA et d'y inclure la fatigue, par exemple, l'ECSA reconnaît qu'il s'agit d'une question très importante mais estime que ce facteur sera atténué grâce à la réduction de la charge administrative à bord.

La **Commission européenne** (DG MOVE) souligne qu'il serait utile de vérifier la justification des documents afin d'identifier d'éventuels doublons et d'apporter des simplifications. La Commission pourrait aider les partenaires sociaux dans cette tâche. Il est important de répertorier les documents importants et de simplifier les procédures. Les partenaires sociaux soulèvent également la question de l'environnement en ligne (e-Maritime) comme moyen de réduire la charge administrative et invitent la Commission à tenir compte de cette dimension.

<u>Conclusions:</u> l'ETF et l'ECSA rédigeront ensemble un plan d'action qui sera discuté lors de la prochaine réunion du comité de dialogue social sectoriel. Ce plan d'action sera présenté à la DG MOVE qui mettra son expérience à profit pour apporter son soutien.

b. Mise à jour du projet Career Mapping 2 (Cartographie des carrières);

Ce projet est l'un des deux projets conjoints qui devraient être présentés avant l'échéance de mars 2012. Les consultants ont préparé un projet de termes de référence mais les partenaires sociaux ont demandé des éclaircissements supplémentaires.

L'**ETF** propose que les deux secrétariats discutent des propositions de modification du projet. L'ETF insiste également sur la nécessité d'aller plus loin qu'une simple mise à jour et de mieux définir la manière de mener ce projet.

L'ECSA accepte cette proposition et indique que les éclaircissements apportés au cours des consultations devraient aider le comité de pilotage à convenir d'une version définitive des termes de référence d'ici fin janvier au plus tard. Les consultants pourraient éventuellement être invités à participer à la courte réunion du groupe de travail en janvier mais leurs frais de voyage devraient être soutenus par l'ECSA et l'ETF (le financement de l'UE n'étant pas encore disponible à ce moment-là).

<u>Conclusion</u>: Ce projet doit être prêt pour être présenté en mars 2012. Les secrétariats de l'ECSA et de l'ETF examineront le projet de proposition avant Noël et échangeront leurs points de vue afin de préparer la version définitive des termes de référence et le budget d'ici fin janvier 2012.

c. Mise à jour des lignes directrices du projet «Brimades et harcèlement»

L'**ETF** a préparé un premier projet. Le budget devrait être ajouté à une étape ultérieure.

Ce projet tentera d'évaluer le niveau de mise en œuvre de ces lignes directrices sur le terrain, de sensibiliser les compagnies maritimes à leur existence et de les encourager à les utiliser et à les mettre à jour. L'ETF mentionne aussi la nécessité d'inclure dans ces lignes directrices une référence au soutien proposé aux victimes pour les aider à faire face au traumatisme causé par les brimades et le harcèlement. L'idée consiste à disposer d'un accès en ligne gratuit aux lignes directrices, via un site internet spécialisé et une ligne téléphonique accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les partenaires sociaux souhaitent également proposer des formations. Ce projet devrait commencer après l'été 2012.

L'ECSA est plutôt satisfaite du projet élaboré par l'ETF mais considère que certaines parties nécessitent d'être clarifiées. L'ECSA et l'ETF ont déjà convenu d'établir un groupe de pilotage pour ce projet. En ce qui concerne la proposition de ligne téléphonique, les deux partenaires sociaux estiment qu'il est nécessaire d'approfondir la réflexion (fournisseur, langues, ...). Pour ce qui est de la question de l'ECSA concernant la participation à long terme, l'ETF explique que le projet devrait être utile à l'industrie à long terme. L'ETF évoque également la possibilité d'engager un consultant externe et l'ECSA propose d'intégrer éventuellement le *European Cruise Council* à cette initiative.

<u>Conclusions</u>: Le groupe de pilotage devrait convenir de la version définitive des termes de référence d'ici fin janvier. Le *European Cruise Council* participera à cette mise à jour.

4. Points du rapport

a. Criminalisation des gens de mer

La situation actuelle est la suivante: une demande conjointe de l'ECSA et de l'ETF a été transmise à M. Fotis Karamitsos (DG MOVE) afin d'aborder la question de la criminalisation et du traitement équitable des gens de mer. Ni l'ETF ni l'ECSA n'ont reçu de réponse de la part de M. Karamitsos.

L'ETF promet de continuer à travailler sur le projet relatif à la criminalisation des gens de mer mais indique qu'elle a besoin de plus de temps. L'ETF rappelle que l'ESAC/SRI réalise actuellement une étude sur le traitement équitable des gens de mer et qu'un projet a été présenté à la Commission européenne, qui l'a malheureusement refusé. Ce projet sera néanmoins mené avec l'organisation représentant les gens de mer. L'ETF attendra les résultats de ce projet avant de présenter un

document au comité de dialogue social sectoriel sur le traitement équitable et la criminalisation des gens de mer.

<u>Conclusion:</u> Le comité de dialogue social sectoriel prend note de cette information et décide d'envoyer un rappel à M. Fotis Karamitsos (DG MOVE).

b. Piraterie

Une audition sur la piraterie a été organisée le 12 octobre au Parlement européen. Après cette audition, l'ECSA et l'ETF ont publié un communiqué de presse conjoint. L'ECSA et l'ETF sont très satisfaites de cette réunion, de l'importance de l'auditoire et du fait qu'elles ont pu aborder cette question avec des députés européens. Étant donné qu'un représentant spécial de l'UE a été nommé pour la Corne de l'Afrique, il est proposé d'inviter ce représentant spécial à une prochaine réunion du comité de dialogue social sectoriel.

L'ECSA et l'ETF insistent sur la nécessité de planifier des actions concrètes supplémentaires concernant la piraterie et soulignent que cette question sera une des priorités du programme de la présidence danoise.

<u>Conclusions:</u> Une manifestation consacrée à ce problème pourrait être organisée l'année prochaine. Il serait utile de rencontrer le représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique.

c. Méthode de travail

Ce point est reporté. L'ETF n'a pas encore arrêté sa position et ce point sera abordé lors de la réunion de l'ETF de février 2012.

<u>Conclusions:</u> Il est possible que l'ETF aborde à nouveau cette question, mais pas avant l'été 2012.

d. Réseau social - Maritime Community 2.0;

M. Marteen Verjaal et M^{me} José Durrieux présentent un exposé sur les réseaux sociaux.

Il s'agit d'un site internet constitué de profils, à l'instar de Facebook, conçu pour le secteur maritime et le secteur de l'énergie et sur lequel les candidats et les employeurs peuvent mettre à jour leur profil. Ils peuvent être mis en contact automatiquement grâce à une plateforme automatique de recherche. L'objectif est de construire une communauté extraterritoriale et maritime au niveau mondial.

Ils expliquent que les sociétés les plus performantes se connectent aux médias sociaux pour attirer de nouveaux collaborateurs. Les partenaires sociaux sont dès lors invités à faire part de leur point de vue. Il devrait s'agir d'un outil promotionnel, un site internet agréable à consulter et où trouver des informations. Il est très important de contact et d'intégrer les gouvernements, les organisations maritimes et les autres acteurs concernés de ce secteur. Concernant l'aspect promotionnel, les concepteurs du projet cherchent à coopérer avec des organisations semi-gouvernementales. Ils sont pour le moment en contact avec les principales écoles navales d'Europe afin de voir si elles sont intéressées. Cet outil pourrait être très utile pour attirer des jeunes. Cependant, les participants à la réunion émettent des doutes quant à l'existence de zones d'ombre en ce qui concerne le financement de cette initiative.

Vidéo de la présentation: http://www.youtube.com/watch?v=QzZyUaQvpdc.

L'ECSA met en doute la valeur ajouté de cette initiative étant donné qu'il existe déjà des initiatives similaires au niveau national.

Conclusions: le comité de dialogue social sectoriel prend note de cette information.

e. Programme de travail 2012

L'ETF a rédigé un projet de programme de travail en étroite collaboration avec l'ECSA; ce programme est très semblable à celui de 2011. L'ETF souligne que de nombreuses questions mentionnées dans le programme 2011 n'ont pas été abordées et devraient dès lors être reprises en 2012. Parmi les points importants devant être maintenus dans le programme de travail, citons: la mise en œuvre de la convention du travail maritime, le rapport de la task force sur l'emploi et la compétitivité dans le secteur maritime (TFMEC), la formation et le recrutement, l'exclusion des gens de mer et la santé et la sécurité. L'ETF souligne en particulier les questions relatives à la santé et à la sécurité des gens de mer; il convient d'y accorder une attention accrue.

L'ECSA approuve la proposition de programme de travail pour 2012. L'ECSA se demande s'il sera possible d'aborder les questions relatives à la santé et à la sécurité en 2012, mais accepte de laisser ces questions dans le programme de travail.

Conclusions: le programme de travail pour 2012 est adopté.

Le programme de travail figure dans les annexes.

f. Visa Schengen

L'ECSA communique des informations à jour concernant le visa Schengen pour les gens de mer. L'ECSA a rencontré la DG HOME et un certain nombre d'États membres afin de discuter des problèmes et de trouver d'éventuelles solutions. Un sous-groupe spécial «Visa Schengen» a été créé. La réunion s'est conclue par un accord visant à préparer un certain nombre d'exemples concrets et leurs solutions possibles en vue d'une éventuelle insertion dans le manuel concernant la délivrance de visas Schengen. Ces résultats devraient ensuite être présentés à la Commission européenne qui décidera, de concert avec les États membres, s'il est nécessaire de mener de nouvelles discussions.

<u>Conclusion:</u> L'objectif ultime est de modifier le manuel concernant la délivrance de visas Schengen. Les travaux sur ce point continuent.

Divers

1. Communication sur la RSE

L'**ECSA** demande des éclaircissements sur ce qui est attendu concrètement des partenaires sociaux dans le cadre de la communication sur la RSE – insertion des partenaires sociaux à la p. 8. La DG EMPL répondra par écrit.

2. Prochain paquet social:

La **DG MOVE** (Anne Devouche) présente une mise à jour sur les questions en cours. Le «paquet social» sera finalement composé d'une communication générale qui sera complétée par une proposition de révision de la directive STCW et une proposition de directive portant application de la convention du travail maritime. Les travaux les plus avancés sont ceux concernant la directive STCW (bien que le Parlement européen n'ait pas encore commencé ses travaux - le rapporteur du PE, Brian Simpson, rédigera sans doute son rapport début 2012), qui devrait bientôt être présentée au COREPER. En ce qui concerne la convention du travail maritime, les travaux sont toujours en cours et des discussions portent sur certains aspects juridiques. L'idéal serait que les travaux soient terminés pour janvier 2012. La vaste communication devrait également être finalisée en 2012.

Le **président** soulève aussi la question du régime des aides d'État et de son éventuelle révision. Les participants sont informés que la DG COMP lancera probablement une vaste consultation en décembre 2011.

8. Dates pour 2012

Les réunions en 2012 auront lieu aux dates suivantes:

- 27 mars (mardi)
- 13 juin (mercredi)
- 7 décembre (vendredi)

9. Élection du président et du vice-président

Thomas Abrahamsson (associations de travailleurs) est réélu président. Vice-président – M. George Koltsidopoulou (associations d'employeurs)